



Résiliation du bail d'un logement à usage d'habitation

Par **turcan_old**, le **28/08/2007** à **09:34**

Bonjour,

J'ai adressé le 30 juillet 2007 une LR/AR à ma propriétaire pour résilier le bail de l'appartement que j'occupe (préavis de 3 mois).

Ce courrier me revient car il n'a pas été retiré par la propriétaire.

Que dois-je faire pour que mon bail soit bien résilié et que la date prise en considération soit bien celle du 30 juillet (pour une libération de l'appartement le 31 octobre) ?

Merci de votre réponse.

Avec ma considération distinguée.

Martine.

Par **ly31**, le **28/08/2007** à **14:46**

Bonjour,

Votre propriétaire doit être en parti en vacances !

La date valable de résiliation n'est pas la date de la poste, mais la date de signature du destinataire

Dans votre cas, vous devez compter deux jours d'acheminement. Votre préavis commence à courir à partir du 2/08 pour se terminer le 2/11, puis recevoir votre caution deux mois après la signature de l'état des lieux de sortie

Deux solutions s'offrent à vous, soit vous attendez le retour de votre propriétaire, soit vous avez la possibilité de faire porter ce courrier par un Huissier (frais à votre charge)

N'omettez surtout pas de garder en toutes circonstances une copie de l'enveloppe, avec les mentions de la poste

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **ly31**, le **28/08/2007** à **14:47**

Bonjour,

Votre propriétaire doit être en parti en vacances !

La date valable de résiliation n'est pas la date de la poste, mais la date de signature du destinataire

Dans votre cas, vous devez compter deux jours d'acheminement. Votre préavis commence à courir à partir du 2/08 pour se terminer le 2/11, puis recevoir votre caution deux mois après la signature de l'état des lieux de sortie

Deux solutions s'offrent à vous, soit vous attendez le retour de votre propriétaire, soit vous avez la possibilité de faire porter ce courrier par un Huissier (frais à votre charge)

N'omettez surtout pas de garder en toutes circonstances une copie de l'enveloppe, avec les mentions de la poste

Je vous souhaite bon courage

ly31